11 Littoral varois Ouest

Vocation

En maîtrisant les pressions cumulées côtières et en veillant au maintien de l'état de conservation des habitats et des espèces, accompagner le développement durable des activités maritimes.

Secteur écologique et masse(s) d'eau associés

Provence - Côte d'Azur (35)

FRDC07d - Pointe de la Fauconnière - Ilôt Pierreplane

FRDC07.e - Ilôt Pierreplane - Pointe du Gaou

FRDC07f - Pointe du Gaou - Pointe Escampobariou

Aires marines protégées en présence (au sens de l'article L334-1 du code de l'environnement)

Sites Natura 2000 La pointe fauconnière (FR9301609) ; Cap Sicié - Six Fours (FR9301610) ; Embiez - Cap Sicié (FR9301997) et Lagune du Brusc (FR9302001)

Parties maritimes du DPM relevant du Conservatoire du Littoral : Port d'Alon la Nartette et Ile du Grand Rouveau - Les Embiez.

Dispositif(s) existant(s)

Dispositifs devant prendre en compte le DSF :

- SRADDET Provence-Alpes-Côte d'Azur (en cours de construction)
- SCOT Toulon Provence Méditerranée

D'autres documents parmi lesquels les plans de prévention du risque inondation ou les plans locaux d'urbanisme sont concernés par cette prise en compte (PPRI du Var).

Dispositifs devant être compatibles ou rendus compatibles avec le DSF :

- SDAGE Rhône-Méditerranée
- SRDAM Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Contrat de baie de la rade de Toulon
- Documents d'objectifs des sites Natura 2000 (ZSC et ZPS) La pointe fauconnière (FR9301609) ; Cap Sicié - Six Fours (FR9301610) ; Embiez - Cap Sicié (FR9301997) et Lagune du Brusc (FR9302001)

D'autres documents pouvant avoir un volet maritime, parmi lesquels les schémas d'aménagement et de gestion des eaux, sont concernés par cette compatibilité.

Description de la zone

Bordée à l'Ouest par le parc national des Calanques et à l'Est par l'agglomération toulonnaise, la zone est marquée par une forte urbanisation mais aussi par des sites emblématiques du littoral varois (archipel des Embiez, cap Sicié, presqu'île de Saint-Mandrier-sur-mer).

Éléments d'attention d'ordre socio-économique

Les activités économiques littorales et maritimes existantes (transport maritime, pêches professionnelle et récréative, plaisance, activités de loisirs nautiques et subaquatiques, tourisme) sont compatibles entre elles, sous réserve d'une prise en compte mutuelle.

Éléments d'attention d'ordre environnemental

La zone concernée comprend un grand nombre d'unités écologiques représentant un enjeu majeur (habitats biogéniques, rocheux et sédimentaires, avifaune marine) ou fort (structures géomorphologiques particulières, notamment lagune, habitats biogéniques, rocheux et sédimentaires, avifaune , mammifères marins et tortues).

Peuvent notamment être cités les herbiers (Posidonies), les sous-espèces de goélands et de puffins. Cette zone joue un rôle de corridor écologique pour l'avifaune (puffins en particulier), d'alimentation et d'échange entre les deux parcs nationaux.

A l'Ouest de la zone, la pointe Fauconnière a connu une forte urbanisation, entraînant une cessation de l'alimentation en sable, impactant des habitats littoraux et modifiant les espèces en présence. L'intervention du Conservatoire du Littoral et la prise de mesures réglementaires ont permis de freiner cette urbanisation. L'augmentation des usages maritimes (tourisme balnéaire, plaisance, loisirs nautiques ...) est susceptible de représenter une menace pour l'herbier et les espèces qui en dépendent.

Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne, la lagune du Brusc se situe sur une route maritime importante entre les ports de Marseille et de Toulon. Site particulièrement fréquenté, notamment en période estivale, l'afflux de vacanciers et de pratiquants s'accompagne de nombreuses pressions, parmi lesquelles l'augmentation de polluants (rejets, macrodéchets), la destruction des habitats (herbiers, tombants rocheux, coralligène) ou encore l'introduction d'espèces envahissantes (Caulerpa taxifolia et Caulerpa racemosa), lesquelles impactent les habitats naturels de la zone.

Plus au Sud, le site de Cap Sicié - Six Fours comprend des composantes présentant un intérêt de conservation d'importance variable : l'herbier de Posidonie, biocénoses de substrat dur et meuble. Plusieurs menaces pèsent sur la conservation du site, citons notamment :

- l'altération de la qualité générale des eaux littorales (apport en eau douce, pollution de surface...). La mise en service de la station d'épuration Amphitria a permis de redonner aux eaux du Cap Sicié une qualité suffisante pour recréer les conditions de reprise de la biodiversité marine et de l'écosystème notamment au travers du projet REMORA ;
- la fréquentation et la pratique des activités humaines sur le milieu marin (plongée sous-marine, pêches, plaisance...) ;
- les changements climatiques globaux (élévation de la température des eaux...) ;
- les menaces potentielles, pouvant nuire à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site si elles venaient à se manifester (invasion et prolifération d'espèces à caractère invasif, aménagements côtiers, pollutions accidentelles...).

Éléments d'attention d'ordre transversal

De nombreux sites ont été identifiés par le Conservatoire du Littoral, certains d'entre eux ayant une emprise sur le littoral (Port d'Alon la Nartette, Les Embiez) tout comme des zonages d'intervention et de vigilance du Conservatoire figurant dans l'annexe 1 - chapitre 3 (p 21).

Les communes littorales sont vulnérables au risque d'inondation par submersion marine.

Objectifs environnementaux et socio-économiques

La zone est concernée par l'intégralité des objectifs stratégiques dès lors que les activités, les pressions générées par ces dernières et les politiques publiques sont respectivement présentes,

identifiées et conduites dans le territoire.

Pour mémoire, les objectifs listés ci-dessous sont ceux spatialisables en mer :

- *A1, A3, A5, A6, A7, A8, A9, A12*
- *B1, B2*
- *C1, C2, C4, C5, C7, C8, C9*
- *E1, E3, E4, E5, E6*
- *I1, I3, I4*
- *L'ensemble des objectifs D, F, G, H, J*
- *L4, L5*
- *M1, M6, M7, M8*
- *N1, N5*
- *O4*
- *Q1, Q3, Q4, Q5, Q6*
- *R1, R2*

Prescriptions / recommandations / conditions de déroulement des activités

1 - Economie

Eléments d'attention issus du DSF :

- concernant le transport maritime : il s'agira ici de veiller à la préservation des zones à herbiers de posidonies (enjeu majeur) et coralligène (enjeu fort) lors du mouillages des navires. La pollution des eaux de surface qui impacte les habitats rocheux (roche supralittorale et médiolittorale -enjeu fort) est également à prendre en compte, tout comme le dérangement de l'avifaune (OE E) ou la présence de mammifères marins (D1, D3, J1, J2). L'utilisation de technologies sans rejets (H1, H2, H4) et qui réduisent l'introduction de contaminants atmosphériques (F6, F7) est recommandée. Certaines activités (whale watching) sont récentes et nécessitent d'être accompagnées.
- concernant la pêche professionnelle : le soutien à la pêche doit se faire en lien avec la préservation des fonctionnalités des petits fonds côtiers (OE A, C4). Les efforts de pêche doivent être adaptés (C5 C6), l'avifaune (E) peut être dérangée par ces activités de pêche une attention particulière doit être apportée. L'impact de la pêche de plaisance doit être analysée (C7).
- concernant la pêche professionnelle : le soutien à la pêche doit se faire en lien avec la préservation des fonctionnalités des petits fonds côtiers (OE A, C4). Les efforts de pêche doivent être adaptés (C5 C6), l'avifaune (E) peut être dérangée par ces activités de pêche. L'impact de la pêche de plaisance doit être analysée (C7).
- concernant les travaux publics sous-marins (câbles) : une attention particulière devra être apportée quant au tracé des liaisons avec la terre (atterrage), en effet il faudra éviter l'herbier (enjeu majeur) et les zone de coralligène (enjeu fort) et prendre en compte la conservation d'espèces très mobiles : cétacés, oiseaux marins (OE D, E3, E6)
- concernant les sports et loisirs nautiques (Q1, Q3, Q4, Q6) : une attention particulière doit être apportée à la pression du mouillage sur l'herbier de posidonie et autres habitats sensibles (OE A1 A5 A7 A8), y compris la pêche plaisance, ainsi que le dérangement de l'avifaune. Il convient par ailleurs de limiter la pression existante de la grande plaisance. Les impacts liés à la plaisance (OE G H I) doivent être limités. De même certains sites prisés des plongeurs pourraient utilement être équipés d'aménagements écologiques. Les activités nautiques et sports de loisirs doivent éviter les perturbations de certains habitats génériques.
- concernant le tourisme balnéaire : A noter (OSE R3) l'impact du nettoyage des plages (banquettes de posidonies) sur les habitats sédimentaires.

2 - Milieu marin :

Eléments d'attention issus du DSF :

- respecter la réglementation et les zonages particuliers liés à la protection de l'environnement
- une attention doit être apportée aux mammifères marins et aux tortues marines

Eléments d'attention issus de la stratégie départementale de gestion des côtes sableuses (en cours d'élaboration) :

- quant à la gestion des banquettes de posidonie
- quant aux structures en géotextile

Eléments d'attention issus des DOCOB :

- conserver l'état des herbiers
- améliorer l'état de conservation des roches médio/infralittorales
- préserver le bon état des sables fins et grossiers, coralligène et biocénoses des grottes
- restaurer la biodiversité et suivre / prévenir l'envahissement des espèces invasives
- suivre la qualité des eaux et notamment l'impact des rejets en mer de la station d'épuration de Saint-Cyr-sur-Mer
- surveiller l'application de la réglementation en vigueur pour les différentes activités

3 - Transversaux (sites et paysages, risques, société)

3.1 - Sites et paysages

Eléments d'attention issus de la stratégie d'intervention du Conservatoire du Littoral :

- maintenir les dynamiques naturelles et agricoles, qui contribuent à la qualité paysagère, aux continuités écoloigques ou à la fréquentation du public via le sentier du littoral
- gérer la fréquentation, notamment celle en lien avec le mouillage (Port d'Alon)
- envisager une recomposition paysagère et une valorisation de sites littoraux (Saint-Mandrier notamment)

Eléments d'attention issus de la stratégie de gestion du DPM de la DDTM 83 (en cours de réactualisation) :

- poursuivre la gestion volontariste du DPM (connaissance et délimitation)
- assurer la gestion du DPMn dans les différents espaces de la zone

Eléments d'attention issus de la stratégie départementale de gestion des côtes sableuses (en cours d'élaboration) :

- quant à la gestion du cordon dunaire

3.2. - Risques

Eléments d'attention issus du DSF :

- respecter la réglementation et les zonages liés à la sécurité maritime

Eléments d'attention issus du DSF :

- assurer une adaptation des territoires au changement climatique

Eléments d'attention issus de la stratégie départementale de gestion des côtes sableuses (en cours d'élaboration) :

- quant aux opérations de rechargement de plage ou d'avant-plage, résultant d'opérations de dragage le cas échéant
- quant aux récifs artificiels

Eléments d'attention issus du porter à connaissance relatif à la prise en compte du risque d'inondation par submersion marine.

4 - Déroulement des activités

Eléments d'attention issus du DSF :

- respecter la réglementation et les usages liés à l'organisation des usages
- analyser toute nouvelle activité soumise à procédure d'évaluation environnementale au regard des enjeux ci-dessus, de sa compatibilité avec d'autres activités, dont celles en lien avec la Défense, et aux règles de gestion du DPM.

11 - Littoral varois Ouest

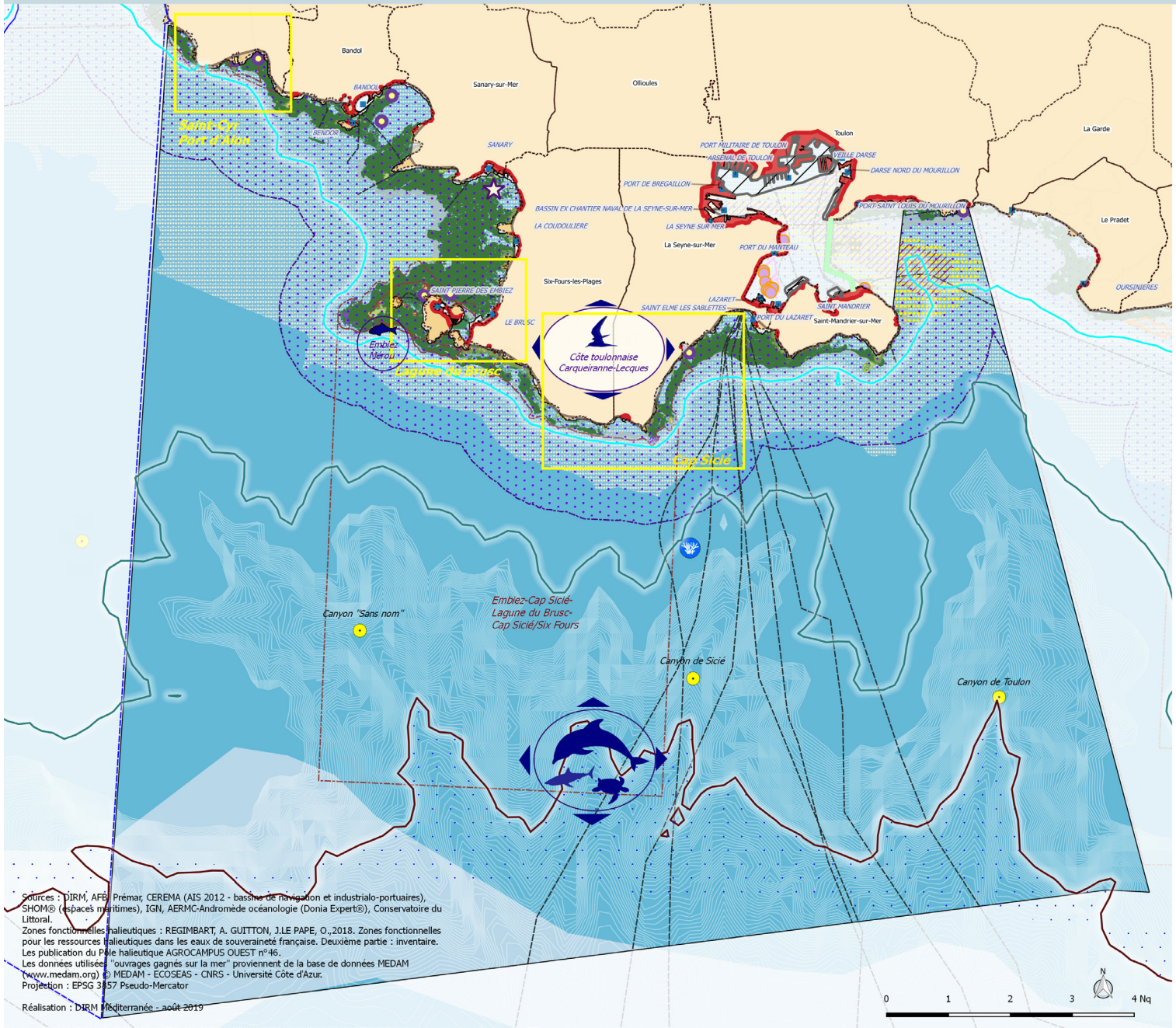

Sources : DIRM, AFB, Prémar, CEREMA (AIS 2012 - bassins de navigation et industrialo-portuaires), SHOM® (espaces maritimes), IGN, AERMC-Andromède océanologie (Donia Expert®), Conservatoire du Littoral.
Zones fonctionnelles halieutiques : REGIMBART, A. GUITTON, J.LE PAPE, O.,2018. Zones fonctionnelles pour les ressources halieutiques dans les eaux de souveraineté française. Deuxième partie : inventaire. Les publication du Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST n°46.
Les données utilisées "ouvrages gagnés sur la mer" proviennent de la base de données MEDAM (www.medam.org) © MEDAM - ECOSEAS - CNRS - Université Côte d'Azur.
Projection : EPSG 3857 Pseudo-Mercator

Réalisation : DIRM Méditerranée - août 2019

I. Espaces à enjeux

Démarches de planification locale existantes

- Périmètres des documents de planification (Scot) avec volet littoral et maritime en cours d'approbation

Espaces et zonages à finalité environnementale

- De la côte à l'isobathe des 50 mètres: réservoirs de fonctionnalités écologiques des petits fonds
- De l'isobathe des 50 mètres à l'isobathe des 200 mètres : réservoirs de fonctionnalités écologiques du plateau continental
- De l'isobathe des 200 mètre à l'isobathe des 1500 mètres : réservoirs de fonctionnalités écologiques des zones de talus
- Aires marines protégées

Activités primaires et portuaires

- Secteurs de pêche
- Bassin d'activités industrialo-portuaire

Activités en développement

- Secteur de développement d'activités récréatives côtières (de la côte à 1.5 milles nautiques)
- Bassin d'évolution du transport à passagers hauturier, croisière, ferries

II. Enjeux environnementaux et socio-économiques

Enjeux socio-économiques

- Ports
- Ouvrages gagnés sur la mer
- Câbles et Conduites sous-marines
- Secteur à enjeu petite plaisance
- Espace à enjeu d'intérêt historique, paysager ou naturel

Fonctionnalités écologiques et enjeux de l'interface terre-mer et des petits fonds

Habitats sédimentaires et biogéniques

- Matte morte
- Herbiers (posidonie, cymodocées, zostères)
- Sable et substrats meubles

Habitats rocheux et biogéniques

- Roches dont coralligène
- Zones de frayère, nourricerie, nurserie
- Zones fonctionnelles de l'avifaune

Fonctionnalités écologiques et enjeux du plateau continental

- Corail blanc
- Canyons
- Présence de mammifères marins
- Présence de tortues marines
- Présence d'élasmobranches